

# **Carnet de voyage avec Sylvie Ballester, à Séville, en Andalousie. Espagne**

**Du lundi 25 mars 2024 à 14h30, au jeudi 28 mars 17h00.**

Séville la bouillonnante andalouse vous attend pour un stage de carnet de voyage joyeux et créatif.

Trois jours et demi, de dépaysement total, durant lesquels nous croquerons les lieux emblématiques de cette magnifique ville : la cathédrale gothique et son ancien minaret la Giralda, les jardins de l'Alcazar, les bords du Guadalquivir, la Casa de Pilatos, la plaza de Espana et ses flamboyantes danseuses de flamenco, et nous déambulerons dans les ruelles populaires.

Je vous ferai découvrir quelques lieux secrets pour saisir dans vos carnets, toute l'âme de la belle andalouse !

Ce stage est ouvert à tous. Nous verrons ensemble comment composer nos pages, comment y intégrer divers éléments. Nous reverrons les bases essentielles à la réalisation d'un carnet de voyage unique : croquis rapides, perspectives faciles, recherches de gammes chromatiques. Nous testerons différentes techniques graphiques ou picturales, pour un rendu original et personnel et si nous avons encore un peu de temps, nous verrons comment intégrer un peu de textes.

Technique(s) : aquarelle, encre, feutre, crayons de couleurs, gouache, collage, etc.  
Une liste vous sera donnée ultérieurement.

**Tarif : 300€, les 3 jours et demi** (enseignement pédagogique uniquement)

Trajets, repas, hébergement, matériel non compris.

RV donné ultérieurement pour le RV du vendredi 14h.

- Publics : Adultes / Débutant Initié Confirmé.
- **Acompte de 100€ de réservation à verser à l'inscription.**
- **Solde à régler le premier jour du stage : 200€ (espèces ou chèque)**
- **20€ d'adhésion obligatoire pour tout nouvel adhérent, valable 1 année.**

# FICHE D'INSCRIPTION

**SÉVILLE, Andalousie**

**Du 25 au 29 mars 2024**

À retourner à l'adresse suivante:

**LES CARNETS MIGRATEURS**

**1 rue des eucalyptus**

**13960 SAUSSET-les-PINS**

Pour valider votre inscription, veuillez retourner votre fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée des **trois chèques** bancaires pour l'intégralité du paiement de la prestation pédagogique et votre adhésion, ainsi que les conditions générales de vente signées.

**Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier complet.**

## **PARTICIPANT :**

Mme, Mr : .....

Date de naissance ..... à : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville .....

Téléphone : ..... Téléphone en cas d'urgence : .....

Adresse E.mail : .....

**PRIX du STAGE de 3 jours et demi : 300 €.**

(Prix de la prestation pédagogique uniquement)

Je règle par chèques bancaires :

- **Un chèque d'acompte 100 €**, qui sera mis à l'encaissement à l'inscription, dès confirmation du stage (après inscription de 6 personnes minimum).
- **Un chèque du solde de 200 €.**
- (Possibilité de solder le stage en espèces le premier jour du stage)
- **Un chèque de 20€ pour l'adhésion obligatoire** à l'association.

Possibilité de régler par virement bancaire sur demande.

## **CONDITIONS DE RÉSERVATION :**

Comme écrit ci-dessus, pour valider votre inscription, vous devez vous acquitter des trois chèques bancaires, et y joindre les conditions de vente signées.

**Je soussigné(e) (Nom Prénom)**....., participant au stage de « carnet de voyage » cité ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations communiquées par l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et accepte les conditions générales de vente jointes.

- *Autorisez vous l'association à exploiter votre image et/ou celles de vos réalisations, pour la promotion des stages ? **OUI / NON***
- *Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ? .....*

Date .....

Signature du stagiaire, précédée de la mention « lu et approuvé » :

## **Conditions générales de vente :**

# **STAGES CARNET DE VOYAGE**

*Stages Croquis in situ / Carnet de voyage, aquarelle dessin et techniques mixtes, dispensés par l'Atelier des Carnets Migrants de la Côte Bleue et Sylvie Ballester.*

### **Article 1**

- L'association des Carnets Migrants de la Côte Bleue s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement artistique, encadrée par Sylvie Ballester enseignante qualifiée, selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.
- L'association ne peut être tenue pour responsable des désagréments ou imprévus de toutes natures que ce soit, indépendantes de sa volonté qui pourraient modifier, retarder ou annuler le programme ou la durée du stage.

### **Article 2 : CONDITION D'INSCRIPTION**

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages. Les encaissements se feront aux dates indiquées lors de l'inscription.
- Le participant devra également s'acquitter de son adhésion annuelle de 20€ au nom de l'association : Les carnets migrants de la côte bleue.

### **Article 3**

- Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.
- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, et en cas d'annulation de celui-ci par l'association, pour quelque raison que ce soit, le client ne saurait exiger de l'association des carnets Migrants de la Côte Bleue un quelconque dédommagement pour les frais déjà engagés.

### **Article 4 : ANNULATION**

- Si l'annulation est faite par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra le montant du premier chèque d'acompte.
- Si l'annulation par le client a lieu à moins de 30 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du ou des stages.
- Si annulation par l'Atelier des Carnets Migrants de la Côte Bleue, celui-ci remboursera au client, l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique uniquement.
- En cas d'annulation du stage, suite à un empêchement majeur de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer cette annulation comme cause de résiliation sans frais, de ses prestations parallèlement acquises (vols, hébergement...). Les prestataires concernés appliqueront alors, leurs propres conditions d'annulation\*. (\*Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client)
- Aucune annulation ne donne droit à un quelconque dédommagement de la part de l'Association des Carnets Migrants de la Côte Bleue.

Je soussigné(e) ..... certifie avoir lu et approuvé ce règlement.

Date :

Signature du participant :